



13^e FORUM OUEST-AFRICAIN SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

**THÈME: « INCLUSION NUMÉRIQUE ET ACCÈS POUR UNE AFRIQUE DE L'OUEST
RÉSILIENTE »**

EN LIGNE

28 – 30 JUILLET 2021

COMMUNIQUÉ

[VERSION ORIGINALE : ANGLAIS]

Nous, les participants du 13^e Forum Ouest Africain sur la Gouvernance de l'Internet (WAIGF), réunis en ligne, du 28 au 30 juillet 2021, représentant les initiatives de gouvernance de l'Internet des quinze (15) pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo ;

Avec la participation et le soutien des partenaires suivants : Commission de la CEDEAO, Union africaine, AFRINIC, ICANN, Secrétariat de l'IGF, IGFSa, ISOC et World Wide Web Foundation.

- Rappelant les résultats des précédentes éditions du Forum Ouest Africain sur la Gouvernance de l'Internet qui se sont tenues respectivement à Accra, Dakar, Lagos, Freetown, Abidjan, Abuja, Niamey, Cotonou, Ouagadougou, Banjul et en ligne ;
- Considérant l'importance critique d'Internet pour l'économie des pays et l'impact de la pandémie de COVID-19 qui a prouvé le besoin de résilience grâce à un meilleur accès à un Internet abordable ;
- Reconnaisant la nécessité d'assurer la confiance des utilisateurs et du marché pour s'approprier durablement les avantages d'Internet au niveau communautaire ;
- Désireux, d'une part, de construire une communauté Internet sous-régionale innovante, dynamique, prospère et solidaire et, d'autre part, un écosystème Internet stable et sécurisé ;
- Tenant compte de la nécessité de renforcer les capacités des jeunes à travers l'École ouest-africaine sur la gouvernance de l'Internet (WASIG) pour accroître la participation des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés aux questions de politique publique sur lesquelles se concentre la gouvernance de l'Internet ;
- Reconnaisant la nécessité de poursuivre le WASIG pour faciliter la participation des jeunes au WAIGF,



1) Signalons que :

- a) Le 14^e Forum se tiendra au Ghana en 2022.
- b) Le WASIG sera organisé comme un pré-événement au WAIGF.
- c) Afin de faciliter la mise en place d'un cyberspace Ouest-africain plus sécurisé, deux instruments régionaux (la Stratégie de cybersécurité et de cybercriminalité de la CEDEAO et la Politique de protection des infrastructures critiques de la CEDEAO) ont été adoptés par le Conseil des ministres de la CEDEAO.

2) Observons qu'il faut :

- a) Accroître les taux d'accès et de connectivité à Internet dans la sous-région. Les États membres de la CEDEAO ont désormais un accès direct à 25 stations d'atterrissage de câbles sous-marins comme avancé par le Plan directeur régional d'infrastructure de la CEDEAO. Il y a actuellement plus de 77 500 kilomètres de fibre câblée en service dans la sous-région avec 432 000 kilomètres de fibre en construction. Il y a 35 000 kilomètres supplémentaires prévus et plus de 16 000 kilomètres de fibre proposés. Cela se traduira par plus de 150 000 kilomètres de connexion par fibre optique dans la sous-région une fois terminée.
- b) Prendre note des succès enregistrés dans la transformation digitale de certains États membres et de la nécessité de mettre en œuvre des stratégies et des politiques numériques dans toute la région pour accroître l'accès et la connectivité à Internet. Des exemples de meilleures pratiques dans la sous-région incluent la stratégie numérique 2025 du Sénégal, des mesures « Internet abordable » mises en œuvre au Ghana et des coûts réduits de droit de passage (emprise) au Nigeria.
- c) Croissance significative de réseaux communautaires permettant la connectivité, dans des zones auparavant mal desservies. Cependant, la propriété de ces réseaux communautaires varie d'un pays à l'autre - certaines appartenant à des particuliers, d'autres à des collectivités.

3) Recommandons

a) Sur l'inclusion et l'accès numériques

Reconnaissant la nécessité de combler la fracture numérique encore plus exacerbée par la pandémie de COVID-19 et d'inclure les groupes vulnérables et marginalisés dans les efforts visant à fournir un accès Internet fiable et abordable.

- i. Appelons les États membres à améliorer les mesures prises pour rendre plus abordable l'accès à Internet et à améliorer les réponses aux problèmes liés à la demande nécessaires pour accroître l'inclusion numérique des populations marginalisées et non connectées.
- ii. Encourageons les États membres à étendre la connectivité pour atteindre les populations mal desservies et sous-représentées, car les inégalités numériques pendant la pandémie de COVID-19 ont amplifié les inégalités structurelles.



- iii. Appelons les États membres à faciliter davantage l'augmentation de la connectivité intrarégionale et des échanges de trafic Internet.
- iv. Encourageons les États membres à améliorer la sensibilisation technique, l'éducation et le renforcement des capacités sur l'infrastructure d'Internet et son écosystème.
- v. Nous engageons dans des processus multipartites afin d'améliorer la sensibilisation aux problèmes techniques et la capacité de négocier des solutions.

b) Sur l'économie numérique

Reconnaissant les améliorations de l'infrastructure numérique et l'augmentation des taux de pénétration d'Internet dans la région et qu'il est encore nécessaire d'améliorer l'inclusion numérique et financière en tirant parti de la collaboration des parties prenantes et de la réglementation de la protection des données centrée sur l'humain.

- i. Appelons les États membres à accélérer la mise en œuvre des cadres juridiques et des politiques de digitalisation pour accélérer le développement des services numériques et de commerce électronique.
- ii. Encourageons la confiance du public au commerce électronique, l'adhésion aux technologies émergentes et aux systèmes d'identité numérique inclusifs en adoptant une législation sur la protection des consommateurs et en organisant des processus de consultation publique.
- iii. Exhortons les États membres à investir dans l'amélioration de la culture numérique, des compétences et de la sensibilisation des citoyens à la cybersécurité.
- iv. Encourager l'utilisation de contenus et de langues locales pour accroître l'intérêt, l'innovation et le partage des connaissances dans l'économie numérique.
- v. Appelons les États membres à mettre en œuvre des politiques pour soutenir et stimuler les investissements dans l'économie numérique.
- vi. Appelons les États membres à accroître la participation active, le partage des connaissances et des ressources dans les processus multipartites de gouvernance de l'Internet aux niveaux local, régional et mondial.
- vii. Encourageons les États membres à faire des TIC une matière obligatoire dans l'enseignement supérieur pour accroître les connaissances numériques, les compétences et les capacités de leur citoyenneté.
- viii. Appelons les États membres à investir dans l'innovation locale pour répondre à la diversité et les questions socio-économiques, y compris la recherche technologique assistée pour les personnes handicapées.
- ix. Appelons les États membres à mettre en place des cadres réglementaires et politiques publiques pour favoriser la création des réseaux communautaires centrés sur la communauté et conformes à la durabilité.



c) Sur les technologies émergentes

Reconnaissant les défis et les opportunités présentés par les technologies émergentes et en évolution rapide telle que la puissance du Cloud, les médias sociaux, l'Internet des objets (IoT), la 5G, l'intelligence artificielle (IA), etc.

- i. Appelons les États membres à identifier les domaines spécifiques au contexte où des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir la préparation à relever les défis de l'infrastructure de données, car les menaces émergentes sont évidentes dans des domaines tels que l'ingérence électorale, l'adoption des technologies de la blockchain et la propriété des données.
- ii. Encourageons les États membres à mettre en place des cadres juridiques et des protocoles pour promouvoir la souveraineté numérique et la propriété des données.
- iii. Appelons les États membres à investir dans les capacités humaines et l'avenir du travail, en particulier parmi les groupes marginalisés tels que les jeunes et les femmes.
- iv. Appelons les États membres à exploiter les opportunités offertes par les centres de données pour numériser les informations sur le changement climatique, l'environnement et sa durabilité.
- v. Encourageons les États membres à soutenir le développement d'une monnaie numérique régionale telle que la monnaie numérique africaine proposée à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) car cela facilitera la production de portefeuilles électroniques africains conformes aux réalités et normes économiques régionales.

EN LIGNE. 30 JUILLET 2021

WAIGF 2021